



**COURS RÉGIONAL DE CAPACITATION DE L'OMT EN CÔTE D'IVOIRE SUR
LA POLITIQUE ET STRATÉGIE POUR LE TOURISME
Abidjan, Côte d'Ivoire, 9-13 décembre 2013**

NOTE D'INFORMATION GÉNÉRALE

1. L'Organisation mondiale du tourisme (OMT), La Fondation OMT.Thémis et le Ministère du tourisme de Côte d'Ivoire organisent conjointement un **cours régional de capacitation de l'OMT en Côte d'Ivoire sur la politique et stratégie pour le tourisme**, qui se tiendra à **Abidjan, du 9 au 13 décembre 2013**. Ce cours régional est ouvert aux fonctionnaires des administrations nationales du tourisme des pays du Bénin, du Burkina Faso, du Cap-Vert, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, de la Guinée-Bissau, du Mali, de la Mauritanie, du Niger, du Sénégal et du Togo. Ce cours est destiné aux décideurs hautement qualifiés de l'administration nationale du tourisme ayant des compétences dans la conception et la mise en œuvre de politiques et de plans sectoriels stratégiques de développement du tourisme.

I. LIEU DU COURS RÉGIONAL

2. Le cours régional se tiendra à : **Ivoire Golf Club**

Adresse : 08 BP 2656

Abidjan 08 Côte d'Ivoire

Tél.: (+225) 22 43 08 44

Fax: (+225) 22 43 09 12

Courriel: ivoiregolfclub@gmail.com

II. RÉPONSE À L'INVITATION

3. Les gouvernements et autres instances invités par le Secrétaire général sont priés de faire parvenir au plus tard le **1er décembre 2013**, leur réponse respectivement aux adresses suivantes :

<p>Mme Elsia Grandcourt Directrice régionale du Programme pour l'Afrique Organisation mondiale du tourisme Capitán Haya 42, 28020 Madrid Espagne Tél. : (+34) 91 5678 150 Fax : (+34) 91 571 37 33 Courriel : caf@unwto.org</p>	<p>M. Sidibé Daouda Conseiller technique en charge des hôtels et de la Formation Ministère du tourisme Immeuble Postel 2001 15^{ème} étage porte 15 BP V 184 Abidjan CÔTE D'IVOIRE Tél.: (+225) 20 25 16 03 / (+225) 07 52 53 21 Fax: (+225) 20 32 03 88 Courriel : daoudasid@yahoo.com</p>
--	--

III. STATUT DES PARTICIPANTS

4. Le Gouvernement de la Côte d'Ivoire prendra les mesures nécessaires pour faciliter l'arrivée et le départ des délégués invités par l'Organisation, ainsi que leur séjour en République de Côte d'Ivoire. Au cours de ce séjour, les délégués jouiront des privilèges et immunités prévus par la Convention sur les privilèges et immunités des Nations Unies du 13 février 1946.

IV. FORMALITÉS D'ENTRÉE

5. Un passeport en cours de validité est obligatoire. Les visas d'entrée peuvent être obtenus auprès des représentations diplomatiques ivoiriennes à l'étranger.

6. Pour les participants en provenance des pays (prière indiquer) qui n'a pas de représentation diplomatique, un visa peut également être délivré à l'aéroport.

7. Les ressortissants des pays de la CEDEAO sont exempts de visas d'entrée en Côte d'Ivoire

V. TRANSPORT

8. Le Ministère du Tourisme de la Côte d'Ivoire assurera gratuitement pour tous les participants, le transfert entre l'aéroport et l'hôtel à l'arrivée et au départ, ainsi que les déplacements entre les hôtels et le lieu des réunions. Aussi, tous les participants sont-ils priés de renvoyer par courriel ou fax, au Ministère du Tourisme de la Côte d'Ivoire en plus du Secrétariat de l'OMT, le formulaire de participation ci-joint, avec toutes les précisions nécessaires sur leur arrivée et leur départ.

VI. TAXES D'AÉROPORT

9. Pas applicable.

VII. ACCUEIL À L'AÉROPORT

10. Un bureau d'accueil et d'information sera ouvert aux participants à l'aéroport Félix Houphouët Boigny d'Abidjan.

VIII. HÉBERGEMENT

11. Les délégués sont priés de prendre eux-mêmes les dispositions nécessaires pour effectuer leur réservation auprès des hôtels ci-après, et préciser qu'ils assisteront au cours **régional de capacitation de l'OMT en Côte d'Ivoire sur la politique et stratégie pour le tourisme, qui se tiendra du 9 au 13 décembre 2013.**

12. Au moment de leur réservation, les délégués doivent s'adresser directement aux hôtels de leur choix en utilisant les numéros de téléphone, de télécopieur et adresses électroniques ci-après mentionnés.

Hôtels	Prix standard en FCFA (TVA incluse)	Information	Distance lieu l'Ivoire Golf Club
Golf Hôtel Abidjan Riviera quatre étoiles 08 BP 18 ABIDJAN Tél : (+225) 22 43 74 00 ou (+225) 22 43 10 44 47 Fax : (+225) 22 43 05 44 Site web : www.golfhotel-ci.com e-mail: golfhotel@golfhotel-ci.com	60.000 CFA (91 euro) la chambre petit déjeuner buffet:9.000 FCFA (13.60 euro)	Wifi et TV Canal	05 min
Hôtel Sol Beni deux étoiles 01 BP 2172 Abidjan 01 Tél : (+225) 22 47 98 00 Fax : (+225) 20 21 14 38 Site web : www.asec.ci e-mail DG : souverainjacques@gmail.com	35.000 CFA (53 euro) la chambre petit déjeuner continental: 2.000 FCFA (3 euro)	Wifi et TV Canal	03 min
Hôtel Manhattan deux étoiles Tél (+225) 22 43 00 23 Fax : (+225) 22 43 00 37 Site web : www.manhattansuite.net Email : manhattansuite@yahoo.com	30.000 FCFA (46 Euros) la chambre petit déjeuner continental: 3.500 FCFA (5.5 euro)	Wifi et TV Canal	20min

IX. RÈGLES SANITAIRES

13. Un certificat de vaccination contre la fièvre jaune est exigé.

X. INSCRIPTION ET BADGES

14. Il est prévu au lieu du cours régional un comptoir d'inscription qui sera ouvert un jour avant le début des travaux. Les badges seront remis au moment de l'inscription.

XI. LANGUES DE TRAVAIL

15. La langue de travail du cours régional de capacitation de l'OMT en Côte d'Ivoire sur la politique et stratégie pour le tourisme est le français. Les documents seront préparés dans cette langue.

XII. PROGRAMME SOCIAL

16. sera précisé sur place.

XIII. RÉGLEMENTATION MONÉTAIRE

17. La monnaie locale de la Côte d'Ivoire est le Franc CFA. Le taux de change est approximativement **1 Euro pour 655.957 FCFA**.

XIV. CLIMAT

18. La température moyenne à Abidjan au mois de décembre évolue entre 22 °C minimum et 32 °C maximum.

XV. HEURE LOCALE

19. L'heure locale en Côte d'Ivoire est GMT temps universel.

XVI. HEURES D'OUVERTURE DES SERVICES

20. Les banques sont ouvertes de 08 heures à 15 heures.

21. Les magasins sont ouverts de 08 heures à 18 heures.

XVII. INFORMATION SUR LE SITE WEB

22. Pour plus d'information sur cet événement, veuillez consulter le site web de l'OMT : www.africa.unwto.org